



Lyon, le 18 juillet 2019

Monsieur le Directeur,

Vous êtes l'artisan d'un plan de restructurations dévastateur dans le département du Nord. Aussi, les personnels du Rhône ont accueilli avec méfiance l'annonce de votre nomination à la tête de notre DRFIP. Votre réputation vous précède et, au regard de notre attachement au service public, les personnels sont plus qu'inquiets.

Les agents de la DRFIP du Rhône voient leurs conditions de travail se dégrader toujours plus. Les suppressions d'emplois, la réduction des budgets et les vastes restructurations prévues tant au niveau national que local démontrent l'instabilité et le recul du périmètre des missions de l'Etat. Ces réformes sont guidées par une vision budgétaire et libérale de l'action publique.

Nous subissons également au niveau Fonction Publique, des attaques violentes contre notre statut.

Ce statut hérité de la puissante mobilisation à la Libération qui avait contraint le gouvernement à promulguer la loi du 19 Octobre 1946 semble aujourd'hui une entrave à la polyvalence et la flexibilité.

Le faire sauter permettrait de faire de nous, fonctionnaires, des pions corvéables à merci, interchangeables, que l'on pourrait affecter d'office sous la menace du « départ volontaire », le tout sur fond de suppressions massives de postes, de restructurations, de privatisation des missions, de recours massif aux contractuels.

Nous, représentants des personnels de la DRFIP du Rhône, sommes également opposés à d'autres mesures portées par le gouvernement ainsi qu'au projet de restructurations de notre administration.

Ainsi, le « zéro cash » fragilisera encore une partie de la population tandis que la fin de la séparation de l'ordonnateur et du comptable permettra aux collectivités locales de se libérer de la tutelle de l'Etat et ouvrira la porte aux malversations, à une utilisation désastreuse des deniers publics.

Sous couvert de construire un nouveau réseau, le ministre Darmanin vise la disparition de toutes les trésoreries, remplacées par des permanences dans des MFS ou MSAP. C'est la liquidation d'un service public de proximité de qualité, où l'usager trouvait les réponses à ses demandes.

Dans le Rhône, le projet prévoit d'ici à 2022 la disparition de :

- 4 services des impôts des entreprises situés sur la Part Dieu, ainsi que sur Givors.
- 2 services des impôts des particuliers
- des 24 trésoreries actuelles

Il envisage aussi la réimplantation des services de la sphère contrôle fiscal hors de Lyon, la création de 6 SGC.

Cela aura pour conséquence d'éloigner ces services fiscaux des usagers. La communication du

gouvernement veut créer l'illusion d'une plus grande présence des services des Finances publiques, via les Maisons France Service ou Maisons de service au public. La Direction locale affiche la création de ces points de contact comme une densification du réseau. Or, dans le meilleur des cas, la présence des agents des Finances se résumera à quelques heures de permanence, et aucun emploi d'agent des Finances Publiques n'y sera implanté. Elle oublie aussi de dire qui financera !

La réponse par le « tout internet », aggravera la fracture numérique au détriment des populations âgées, défavorisées ou en difficulté. De plus, tout ne peut être réglé par internet. Ainsi, le public (hors ville de Lyon) souhaitant solutionner ses problèmes de paiement pour les crèches, cantines (...) devra se déplacer sur Villefranche, Givors, Tassin la demi-Lune ou St-Priest !

Par ailleurs, la gestion des comptes des collectivités locales sera redistribuée dans 6 services de gestion comptable (SGC), pas forcément les plus proches. Ainsi par exemple la gestion de la commune de Givors sera transférée au SGC de St Priest alors qu'un SGC est implanté à Givors !

Malheureusement nous pensons que ce plan n'est qu'un début.

Le projet gouvernemental de ne plus rendre obligatoire le dépôt de la déclaration de revenus sape le fondement même de notre système déclaratif, basé d'une part sur le consentement à l'impôt et d'autre part sur le droit de contrôle. La loi ESSOC porte également gravement atteinte à nos missions de contrôle.

La fin programmée de la TH vient compléter un dispositif qui aura pour conséquence la mort des SIP.

Une partie des missions du SDIF sont menacées d'externalisation tandis que les SPF fusionnent pour préparer le passage au notariat de certaines missions.

C'est pourquoi nous affirmons que le projet de réorganisation des services annoncé début juin par la DRFIP n'est qu'une première phase, qu'il aura des conséquences négatives au regard du service rendu aux élus et usagers des collectivités publiques locales et sur les possibilités d'accueil « physique » des contribuables (professionnels comme particuliers).

L'ensemble de ces attaques constitue un plan cohérent, global, de liquidation de la DGFIP, de nos statuts, de nos missions et nos emplois. Le dispositif de remise en cause de nos droits est complété par le projet de réforme des retraites, au nom de la mise en place d'une retraite universelle par points, qui mettra à bas le droit à pension des fonctionnaires, régit aujourd'hui par le code des pensions civiles et militaires.

Au plan local, le jeudi 27 Juin, nous étions plus de 300 agents réunis devant la DRFiP. Près de 40 % de grévistes dans le département. Un certain nombre de services étaient en grève à plus de 50 % , voire 100 %.

Cette mobilisation a fait suite à de nombreuses alertes. Depuis ce début d'année, notons les grèves du 5 février, des 14 et 28 mars, et celle du 9 mai. Sans compter les interventions des élus des personnels, lors des réunions de CTL, CAP ou CHS. Les collègues ont également, directement, interpellé la DRFIP à plusieurs reprises.

Son obstination à refuser de donner les chiffres concernant les emplois déplacés, le nombre de postes supprimés, ou le calendrier des réformes est inadmissible. Les collègues sont indignés de cette attitude.

Face à cette très forte mobilisation, la DRFIP tente également de jouer la carte de l'intimidation (menace de retenues sur salaires, convocation de syndicat parce qu'une publication ne plaît pas ...). Si cela ne dénote pas une grande sérénité, ni une grande confiance dans le contenu progressif de ses projets, cela a le mérite de faire tomber les masques.

Cette même direction qui réitère régulièrement depuis début juin son souhait de nous asseoir à la table des négociations montre là son vrai visage.

Elle fait feu de tout bois pour défendre sur tous les fronts son funeste projet.

Nous n'aborderons pas ici les éléments de langage, déployés depuis Bercy, que la DRFIP invite les chefs de services à utiliser, assez grossièrement d'ailleurs pour ceux qui se sont soumis à l'exercice.

Notons quand même que nous y trouvons la confirmation que la concertation proposée nationalement dans les directions locales n'est qu'un leurre. Il n'y a pas d'espace de négociation sur le volume de suppressions de postes, ni sur le volume de postes déplacés. Pas de discussions non plus sur le nombre de services supprimés, fusionnés, déplacés. La démétropolisation n'est pas négociable et aucune information n'a été transmise dans le Rhône, à ce jour concernant les emplois des agents dans les structures supra-départementales. Quid des emplois du Centre Prélèvement Service, par exemple, quid de son implantation dès lors qu'il doit devenir un centre de contact au 01/09/2020 ?

L'ensemble des organisations syndicales du département, Solidaires FP, FO, CGT, CFDT et CFTC réitèrent leur refus de participer à une concertation sur le démantèlement de notre administration.

Nous combattons jusqu'à son retrait ce projet de recul du service à l'utilisateur, contribuable particulier ou entreprise, de fin de proximité pour le public des collectivités locales, de détérioration des conditions d'exercice et d'existence pour les personnels de la DRFIP 69.

Nous vous le demandons solennellement ici : annoncer dès à présent l'abandon de ce projet sans quoi la rentrée de septembre risque d'être particulièrement perturbée. Le préjudice que nos concitoyens subiraient alors, vous incomberait totalement.